

fédération
des services
publics

la
cgt

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES FONCTION PUBLIQUE : JE VOTE CGT !



Filière administrative : mes missions ont un sens, mon vote aussi !

Secrétaires, agent-es d'accueil, assistant-es de direction... le maillon invisible et pourtant indispensable à tous les services publics.

Partout en France, les syndicats CGT et leurs représentant-es au sein des instances paritaires locales et nationales portent les besoins, les aspirations et les revendications des personnels. Ils mènent la bataille revendicative pour améliorer les conditions de travail et de vie de toutes et tous.

Souvent oubliés, les agent-es de la filière administrative (hôtes d'accueil, agent-es d'accueil, secrétaires, gestionnaires de carrière, chargé-es de recrutement...) sont pourtant au cœur du fonctionnement des collectivités. À l'accueil du public, à l'état civil, aux ressources humaines, aux finances, aux marchés publics, à l'urbanisme, aux élections, au secrétariat, à la gestion des dossiers, à la facturation, dans les services sociaux, les écoles, la culture, les sports, les services techniques... derrière chaque politique publique, il y a des femmes et des hommes qui organisent, instruisent, répondent, accompagnent et font fonctionner le service public au quotidien.

Ces missions restent trop souvent invisibles, pas reconnues et mal

rémunérées pour une filière à prédominance féminine, particulièrement en catégorie C. Pourtant, à force de réorganisations, de manque d'attractivité sur d'autres filières, de manque de personnel, ces agent-es voient leurs missions évoluer avec un transfert de tâches, sans aucune revalorisation salariale, sans évolution de grade ou de promotion et de qualifications. Ainsi, il est demandé toujours plus à ces personnels, sans reconnaissance : plus de dossiers, plus de procédures, plus de dématérialisation, plus de polyvalence, plus de réactivité...

La réalité est :

- Des **effectifs insuffisants** qui entraînent une surcharge de travail, un stress et une dégradation des conditions de travail.
- Une **polyvalence devenue obligatoire**, sans toujours être reconnue dans les fiches de poste, les grades ou les rémunérations. En effet, il n'est plus rare de constater que des agent-es assurent plusieurs missions à la fois, souvent sans reconnaissance des responsabilités réellement exercées.
- L'**impact de la dématérialisation et de l'arrivée de l'IA dans les procédures dont les conséquences premières restent la suppression de postes** et le nonaccès aux droits pour les

usager-es qui souffrent de la fracture numérique.

- **Des carrières souvent bloquées, notamment pour les agent-es de catégorie C**, faute d'organisation de concours, par le blocage des promotions internes et de l'avancement de grade posé par les lignes directrices de gestion de la collectivité.
- **Une charge mentale et une pression croissante** : répondre aux usager-es, respecter les délais, gérer les urgences, appliquer les réglementations et faire face aux changements permanents. La reconnaissance des pénibilités est absente, par exemple avec l'absence de CTI (complément de traitement indiciaire, dit prime Ségur) pour les personnels administratifs dans les services médico-sociaux...

Être agent-es administratifs, ce n'est pas simplement « faire des papiers », c'est garantir l'accueil, l'accès au droit et la continuité du service public pour tous les usager-es, c'est permettre à chaque service de fonctionner.

La CGT porte des revendications pour reconnaître les agent-es de la filière administrative :

- **Des créations de postes et des effectifs suffisants** pour mettre fin à la surcharge de travail et permettre à chaque agent-e d'exercer ses missions dans de bonnes conditions.
- **Revalorisation du point d'indice, égalité salariale et progression de carrière**

Nous revendiquons la revalorisation du point d'indice à 6,50 €, des grilles indiciaires, avec une attention particulière aux agent-es de catégorie C. L'expérience professionnelle et les savoirs acquis doivent permettre l'accès à des formations qualifiantes, à la promotion interne, aux concours et aux avancements de grade.

- **La reconnaissance de la polyvalence** : quand l'agent-e exerce durablement des missions correspondant à un niveau de responsabilité supérieur, cela doit se traduire par une reconnaissance statutaire et salarial.

Des formations accessibles à toutes et tous

- **Une dématérialisation au service des agent-es et des usager-es**

Le numérique doit faciliter le travail, pas supprimer des emplois ni éloigner les usager-es du service public.

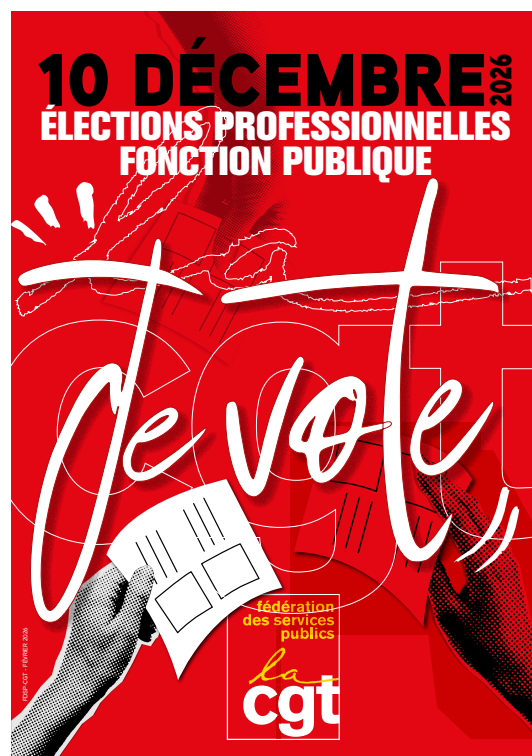
• Une véritable qualité de vie et des conditions de travail

Moins de pression, moins de surcharge, des espaces de travail adaptés, du matériel fonctionnel et une organisation du travail construite avec les agent-es.

- **La lutte contre la précarité : titularisation des contractuel-es**

Pas de service public de qualité sans agent-es respecté-es, reconnu-es et correctement rémunéré-es !

Pour être efficaces, pour assurer notre présence auprès des agent-es et des salarié-es dans toutes les instances CST, les CAP, en CCP*, pour que nos revendications soient entendues et validées par les pouvoirs publics, nous devons être encore plus forts :



* CST : Comité social territorial, CAP : Commission administrative paritaire, CCP : Commission consultative paritaire



MES MISSIONS ONT UN SENS,
MON VOTE AUSSI

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026
JE VOTE CGT !



**Connaissez vos droits,
lisez notre guide «Droits des agents»
en scannant le QR code**



**Pour vous syndiquer en ligne,
scannez le Flashcode!**